

■ **Fondation Charles Veillon**, à Lausanne, CH-550-0174417-8, susciter et appuyer toute activité, initiative, oeuvre et recherche visant à l'instauration d'une éthique du dialogue entre les personnes, groupes sociaux et ethnies (FOSC du 07.10.2005, p. 17). Statuts modifiés le 5 décembre 2006. Le conseil de fondation (Directoire) est désormais composé de 5 à 7 membres. Autres organes de la fondation: conseil de 5 à 7 membres et organe de révision.

Journal no 14145 du 15.12.2006
(03693430 / CH-550.0.174.417-8)